



AMBASSADE DE SUISSE  
EN URSS

Moscou, le 19 novembre 1969

643.15.-JS/da

*envoyer copie à M. Gromyko, au p. 1.*

SR	MB CF								
Date	24.11								
Visa	MB								
EPD	21.11.69	17							
Ref.	p. B. 15.11. R. (2)								

A la Division des Affaires  
politiques du Département  
politique fédéral

B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

*a. 544.3. (R) ✓*  
*s. C. 41. R. 111.0. ✓*  
*s. B. 72.9.15.1. ✓*

C'est à 15.30 h et non à 10 h comme je vous en avais  
averti qu'a eu lieu ma visite chez le Ministre des Affaires  
étrangères retenu, le matin, par d'autres obligations.

L'entretien a porté d'abord sur les relations bilatérales, M. Gromyko faisant sien le voeu que j'avais exprimé que se développent entre nos deux pays les échanges et la coopération dans les domaines économiques, culturels, scientifiques et techniques. La Suisse, avais-je relevé, est ouverte à de tels développements qui, comme l'Union soviétique et les pays socialistes l'ont implicitement admis à Prague, sont de nature à engendrer la sécurité à laquelle tous les pays aspirent. Tout en souhaitant l'accroissement des échanges bilatéraux et en se montrant intéressé par les mesures envisagées à cet effet (comme la perspective d'une signature prochaine du protocole horloger dont il n'avait pas l'air de se rappeler l'existence), M. Gromyko ne m'a pas donné l'impression que son pays recherchait une large et libre expansion de ces échanges. C'est sans doute que les dirigeants soviétiques qui veulent s'assurer la possibilité d'obtenir des pays occidentaux les marchandises, les licences et le know how sans lesquels les progrès de l'URSS pourraient être compromis, craignent les conséquences pour le régime qu'ils maintiennent ici d'une réelle libéralisation des échanges. Le Ministre m'a néanmoins prié de compter

- 2 -

sur son appui et celui de son département dans l'accomplissement de mes efforts visant à l'affermissement des relations entre nos deux pays.

J'ai fait part alors à M. Gromyko de la satisfaction que j'éprouvais à m'acquitter de la mission dont j'étais chargé par les autorités suisses et qui était de remettre aux autorités soviétiques 23 photocopies de lettres de Lénine conservées dans les archives fédérales. En même temps qu'il prenait possession du dossier de ces lettres, le Ministre, visiblement impressionné, s'est levé pour me serrer la main en me demandant de transmettre au Gouvernement suisse l'expression de la gratitude soviétique pour ce don de valeur. J'ai pu constater à cette occasion l'effet que la mention de Lénine et, en général, tout ce qui touche à cette personnalité produit sur les Soviétiques et plus particulièrement sans doute sur les hommes responsables des destinées de l'Union soviétique. Cette impression est confirmée par le fait que Tass et plusieurs des organes principaux de la presse de ce pays ont mentionné, comme vous le verrez par les coupures qui figurent en annexe, le geste de la Suisse. Les journaux russes sont habituellement avares en communiqués de ce genre ou alors les limitent à peu de lignes.

J'ai dit à M. Gromyko que les autorités suisses avaient voulu tenir compte, en répondant à un désir qui avait été exprimé antérieurement par M. Belov, chef de l'administration des archives soviétiques, du prochain centenaire de la naissance de Lénine, et qu'elles entendaient aussi marquer par leur initiative l'intérêt qu'elles portaient à une coopération entre les services des archives des deux pays qui se traduirait par des échanges de documentation. J'ai ajouté que du côté suisse le voeu avait été exprimé

- 3 -

voici déjà plusieurs années de recevoir la copie de papiers présentant aujourd'hui pour mon pays un intérêt historique. M. Belov est en possession d'une liste de cette documentation détenue par les archives soviétiques et dont j'apprécierais vivement que le Ministère des Affaires étrangères puisse faciliter la remise à la Suisse.

Je n'ai pas cru pouvoir aller jusqu'à porter à la connaissance du Ministre le contenu du point 3 et du dernier alinéa de la notice de l'Archiviste fédéral jointe à votre lettre du 17 octobre. En le faisant, j'aurais par trop réduit la valeur du geste qui venait d'être fait, car au cours de l'entretien, l'un des assistants de M. Gromyko lui a signalé en russe que ces lettres avaient déjà été publiées dans un ouvrage dont il a précisé, sur la demande du Ministre, que les autorités soviétiques le possédaient. Cette remarque n'a fort heureusement pas paru diminuer la valeur attachée par M. Gromyko au don des lettres en photocopies.

Le Ministre des Affaires étrangères m'a confirmé, en fin d'entretien, que la prise de position de la Suisse à l'égard du projet de conférence sur la sécurité européenne était appréciée ici. Sur cette conférence il n'a fait cependant que répéter ce qui est rapporté si uniformément par la presse russe en mentionnant toutefois, par le recours à un proverbe difficilement traduisible (à peu près: "il faut bouger la pierre pour que l'eau puisse s'écouler"), l'idée que c'était maintenant aux pays de l'Europe occidentale de prendre des initiatives. L'entretien s'est déroulé en anglais, mais M. Gromyko a passé à la langue russe lorsqu'il a traité du projet de conférence.

Il est dans mon intention de rendre prochainement visite à M. Belov auquel je mentionnerai explicitement

- 4 -

tous les points de la notice de l'Archiviste fédéral, de même que je le ferai en voyant incessamment M. Iejov, un adjoint de M. Kovaliov au Ministère des Affaires étrangères. Je ne manquerai pas de vous tenir au courant.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse



✓ Annexes: coupures de journaux  
et traductions y relatives.

photocopies de cette lettre et de ses annexes ont été adressées le 28.11. à :

- M. Haas, Archiviste fédéral  
(avec lettre d'accompagnement)
- M. l'Ambassadeur S. Marcuard  
Délégué à la Coopération technique
- M. E. Vallotton, Suppléant du Chef  
de la Division des O.I.  
  
(avec fiche de transmission)

